

⑫

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

⑳ Numéro de dépôt: **89400433.2**

⑤① Int. Cl.4: **B 65 D 47/26**

㉔ Date de dépôt: **16.02.89**

③① Priorité: **01.03.88 FR 8802549**

④③ Date de publication de la demande:
06.09.89 Bulletin 89/36

⑧④ Etats contractants désignés:
AT BE CH DE ES GB GR IT LI LU NL SE

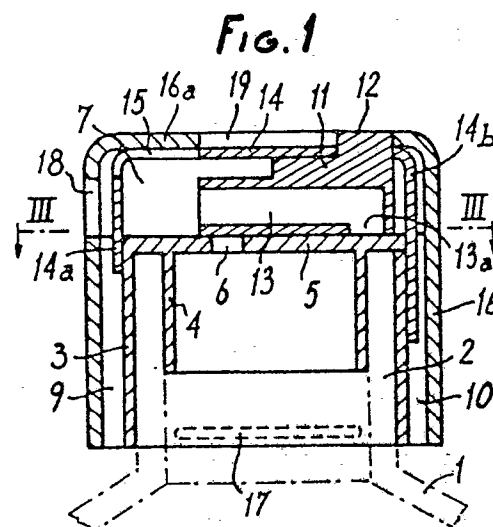
⑦① Demandeur: **SOCIETE DE CONSEILS ET D'ETUDES DES EMBALLAGES S C E E**
Avenue des Sablons B.P. No. 30
F-77230 Dammarville En Goële (FR)

⑦② Inventeur:
L'inventeur a renoncé à sa désignation

⑦④ Mandataire: **Madeuf, René Louis et al**
Cabinet Madeuf 3, Avenue Bugeaud
F-75116 Paris (FR)

⑤④ Capsule à tiroir et à curseur coulissant.

⑤⑦ Capsule à tiroir coulissant pour flacon et autre récipient dans laquelle un corps de capsule est prévu pour obturer l'extrémité du récipient, caractérisée en ce que le corps (3) de capsule comporte une paroi de dessus (5) présentant une lumière (6) et à partir duquel est formée une glissière (7) pour un tiroir (11) recouvert par le dessus (16a) d'une enveloppe (16) reliée fixement au corps de capsule (3) et présentant une saignée (19), pour un bouton de manoeuvre (12) du tiroir (11) associé à un curseur (14) obturant ladite saignée (19).



Description

Capsule à tiroir et à curseur coulissant.

La présente invention concerne les capsules destinées à être mises en place sur des récipients tels que des flacons pour permettre la fermeture étanche et l'ouverture de ces flacons sans qu'il y ait lieu de retirer la capsule.

La technique antérieure a fait connaître différents types de capsules du genre rappelé ci-dessus et notamment des capsules comportant un bec d'obturation pivotant ou comportant un obturateur mobile verticalement lorsque l'enveloppe de la capsule est tournée d'un angle déterminé.

Certaines des capsules ci-dessus donnent entière satisfaction mais ne permettent pas une réalisation rendant possible que le produit contenu dans le récipient puisse être versé à travers la paroi latérale de la capsule.

La présente invention concerne une nouvelle capsule qui permet de verser le contenu d'un récipient à travers sa paroi latérale quelle que soit la forme de celle-ci tout en assurant une fermeture étanche dudit récipient et cela par le simple déplacement d'un bouton de manoeuvre accessible de l'extérieur de la capsule et manoeuvrable par rapport à celle-ci sans qu'il en résulte une ouverture visible d'une partie de ladite capsule.

Conformément à l'invention la capsule à tiroir coulissant pour flacon et autre récipient dans laquelle un corps de capsule est prévu pour obturer l'extrémité du récipient est caractérisée en ce que le corps de capsule comporte une paroi de dessus présentant une lumière et à partir duquel est formée une glissière pour un tiroir recouvert par le dessus d'une enveloppe reliée fixement au corps de capsule et présentant une saignée pour un bouton de manoeuvre du tiroir associé à un curseur obturant ladite saignée.

Diverses autres caractéristiques de l'invention ressortent d'ailleurs de la description détaillée qui suit.

Une forme de réalisation de l'invention est représentée, à titre d'exemple non limitatif, au dessin annexé.

La fig. 1 est une coupe-élévation d'un mode de réalisation de l'invention.

La fig. 2 est une coupe-élévation analogue à la fig. 1 illustrant une position caractéristique d'un tiroir que comporte la capsule de la fig. 1.

La fig. 3 est une coupe vue suivant la ligne III - III de la fig. 1.

La fig. 4 est une vue de dessus correspondant à la fig. 1.

La fig. 5 est une élévation latérale du tiroir et du curseur que comporte la capsule des figures précédentes.

La fig. 6 est une élévation vue suivant la ligne VI - VI de la fig. 5.

La fig. 7 est une vue de dessus correspondant à la fig. 5.

La capsule illustrée au dessin est destinée à être mise en place sur un récipient 1, par exemple un flacon, qui est schématisé en traits mixtes à la fig. 1.

Le récipient 1 comporte un goulot 2 sur lequel est monté le corps 3 de la capsule. Le corps 3 peut être relié au récipient 1 par tous moyens appropriés, par exemple par un filetage et un taraudage, par un moyen d'encliquetage ou par tout autre moyen connu dans la technique.

Bien que cela ne soit pas nécessaire dans tous les cas le corps 3 présente avantageusement une jupe d'étanchéité 4 pénétrant dans le goulot 2 et s'appliquant contre la paroi interne de celui-ci.

Le corps 3 est fermé sur son dessus par une paroi 5 dans laquelle est pratiquée une lumière 6.

Le corps 3 forme, également sur son dessus, une glissière 7 délimitant un couloir transversal 8 qui communique avec des encoches latérales 9, 10.

La glissière 7 sert au guidage d'un tiroir 11 délimitant un bouton de manoeuvre 12 formé de préférence près d'une extrémité.

Le tiroir 11 présente un canal longitudinal 13 et une ouverture 13a normalement fermée par la paroi 5 du corps 3 comme l'illustre la fig. 1 mais pouvant également être amenée en coïncidence avec la lumière 6 décrite dans ce qui précède, ce qu'illustre la fig. 2.

Le tiroir 11 comporte, sur son dessus, un curseur flexible 14 formant une partie antérieure 14a et une partie postérieure 14b. La partie antérieure 14a du curseur présente, sur une partie de sa longueur, une ouverture 15 dont la largeur est au moins égale à celle de la partie antérieure du tiroir 11.

Le curseur 14 peut être rapporté au tiroir 11 par exemple emboîté sur le bouton de manoeuvre 12 ou il peut être formé d'une seule pièce avec le tiroir 11 ce qui peut être réalisé facilement par moulage, par injection d'une matière thermoplastique telle que du polyéthylène ou du polyamide.

L'ensemble corps 3, tiroir 11 et curseur 14 sont recouverts par une enveloppe 16 qui est enfilée sur le corps 3 et verrouillée à celui-ci par tous moyens appropriés tels qu'un jonc 17.

Le dessin montre que le tiroir 11 et par conséquent le curseur 14 sont maintenus en place dans le couloir transversal 8 de la glissière 7 par l'enveloppe 16.

La longueur de la partie antérieure 14a du curseur 14 est choisie de manière qu'elle obture un trou 18 de l'enveloppe 16 lorsque le tiroir se trouve dans la position pour laquelle l'ouverture 13a est décalée par rapport à la lumière 6.

En effet, dans cette position, l'extrémité de la partie antérieure du curseur est pliée et engagée dans l'encoche 9 délimitée par le corps 3 et l'enveloppe 16.

De manière analogue, la partie postérieure 14b du curseur est pliée et engagée dans l'encoche 10 délimitée par le corps 3 de l'enveloppe 16. L'ouverture 15 du curseur 14 se trouve, par ailleurs, en dessous du dessus 16a de l'enveloppe 16 et en conséquence une saignée 19 pratiquée dans le dessus 16a de l'enveloppe 16 est obturée par le curseur 14.

Lorsqu'on désire utiliser le produit contenu dans le récipient 1, on agit sur le bouton de manoeuvre 12 afin de le déplacer dans la saignée 19 dans la position illustrée à la fig. 2.

Ce mouvement a pour effet de déplacer le tiroir 11 et le curseur 14 dont l'ouverture 15 vient progressivement en coïncidence avec le trou 18 de l'enveloppe 16 pour permettre à l'extrémité antérieure dudit tiroir de traverser tout d'abord ladite ouverture 15 puis ensuite le trou 18 en faisant saillie au-delà de l'enveloppe 16.

Dans cette position, la lumière 6 est en coïncidence avec l'ouverture 13a du canal longitudinal 13 du tiroir.

La fig. 2 montre que dans la position d'ouverture, la partie postérieure 14b du curseur obture la saignée 19 de sorte que l'intérieur de l'enveloppe 16 est constamment isolé de l'extérieur quelle que soit la position du tiroir.

L'invention n'est pas limitée à l'exemple de réalisation représenté et décrit en détail car diverses modifications peuvent y être apportées sans sortir de son cadre.

En particulier le corps 3 et l'enveloppe 16 peuvent être également fabriqués par moulage, par injection de matières thermoplastiques. La nature de celles-ci peut être différente de celle utilisées pour la réalisation du curseur et du tiroir. Les matières constitutives au moins du curseur doivent être choisies parmi celles présentant une bonne élasticité pour permettre le déplacement et la déformation élastique des parties antérieure 14a et postérieure 14b.

Revendications

1 - Capsule à tiroir coulissant pour flacon et autre récipient dans laquelle un corps de capsule est prévu pour obturer l'extrémité du récipient, caractérisée en ce que le corps (3) de capsule comporte une paroi de dessus (5) présentant une lumière (6) et à partir duquel est formée une glissière (7) pour un tiroir (11) recouvert par le dessus (16a) d'une enveloppe (16) reliée fixement au corps de capsule (3) et présentant une saignée (19), pour un bouton de manoeuvre (12) du tiroir (11) associé à un curseur (14) obturant ladite saignée (19).

2 - Capsule suivant la revendication 1, caractérisée en ce que l'enveloppe (16) présente, en regard d'un couloir transversal (8) délimité par la glissière (7), un trou (18) et en ce que le curseur (14) comporte une partie antérieure (14a) pour l'obturation du trou (18) de l'enveloppe.

3 - Capsule suivant l'une des revendications 1 ou 2, caractérisée en ce que la partie antérieure du curseur (14) présente une ouverture (15) amenée en coïncidence avec le trou (18) de l'enveloppe (16) pour le passage de la partie antérieure du tiroir (11).

4 - Capsule suivant l'une des revendications 1 à 3, caractérisée en ce que le curseur (14) comporte une partie postérieure (14b) pour l'obturation de la saignée (19) de l'enve-

loppe (16) lorsque le tiroir (11) est disposé dans la position pour laquelle il fait saillie à travers l'ouverture (15) du curseur et le trou (18) de l'enveloppe en même temps qu'une ouverture (13a) d'un canal longitudinal de ce tiroir est amenée en coïncidence avec la lumière (6) du corps de capsule (3).

5 - Capsule suivant l'une des revendications 1 à 4, caractérisée en ce que le corps de capsule (3) délimite avec l'enveloppe (16) des encoches (9, 10) pour le logement et le guidage des parties antérieure (14a) et postérieure (14b) du curseur (14).

6 - Capsule suivant l'une des revendications 1 à 5, caractérisée en ce que le curseur (14) est réalisé en matière souple élastique pour être flexible.

7 - Capsule suivant l'une des revendications 1 à 6, caractérisée en ce que le curseur est formé d'une seule pièce avec le tiroir (11).

8 - Capsule suivant l'une des revendications 1 à 7, caractérisée en ce que l'enveloppe (16) est verrouillée au corps de capsule (3) par un jonc ou autre moyen analogue de la technique.

9 - Capsule suivant l'une des revendications 1 à 8, caractérisée en ce que le corps de capsule, le tiroir (11) et son curseur (14) sont fabriqués par moulage par injection de matières thermoplastiques du genre polyéthylène, polyamide ou analogue.

FIG. 1

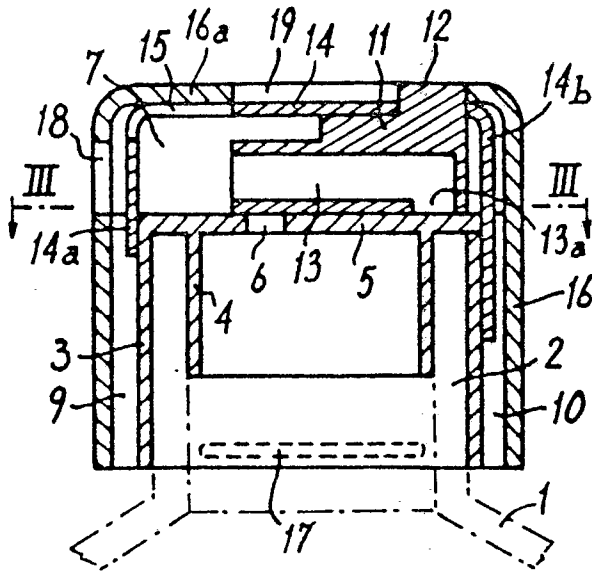


FIG. 2

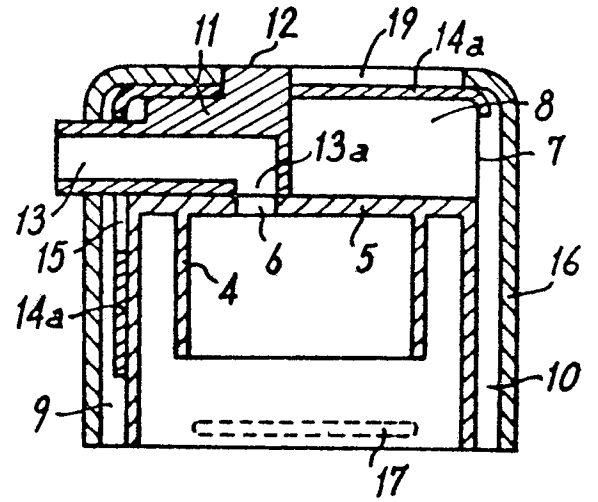


FIG. 3

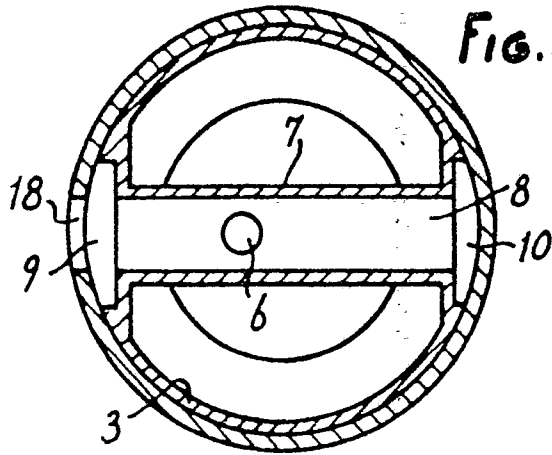


FIG. 4

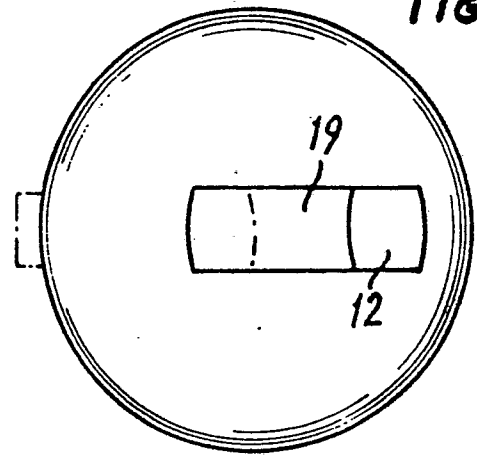


FIG. 5

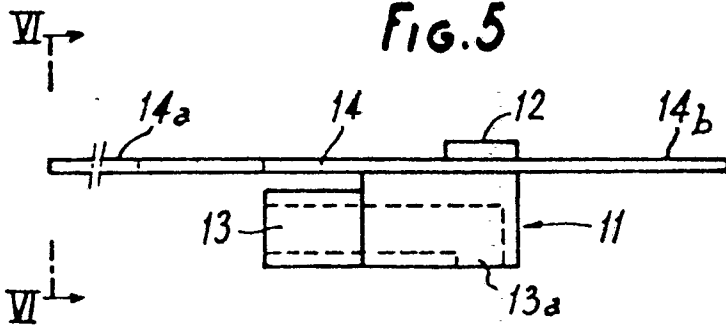


FIG. 6

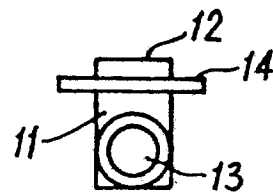
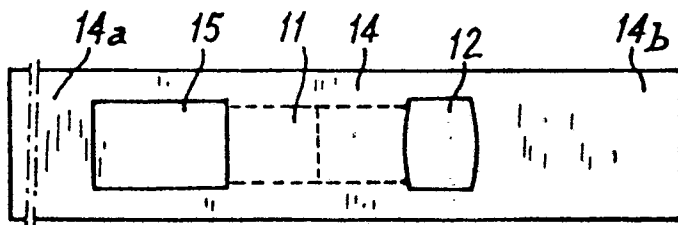


FIG. 7





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numero de la demande

EP 89 40 0433

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.4)
Y	FR-A-2 233 248 (MENSCHEN & CO., KG) * Figures 1,2 * ---	1,2,4-6 ,8	B 65 D 47/26
Y	US-A-1 901 413 (ROSELLE) * Figures 2,5; page 1, lignes 61-65 * ---	1,2,4-6 ,8 3	
A	---	---	
Y	FR-A-1 485 950 (DADOUN et al.) * Figures 2,3 * ---	1,2,6,8	
Y	US-A-2 851 204 (SCHWAB) * Figures 1-3 * ---	1,2,6,8	
A	FR-A-2 504 500 (GIRAUD) * Figures 2,3; page 2, lignes 36-38 * -----	1,2,4,9	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.4) B 65 D
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 08-06-1989	Examineur STEEGMAN R.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			